

*Les Brèves du conseil municipal  
du 17 Octobre 2019*



Le conseil municipal, réuni en date du 17 Octobre 2019, a délibéré.  
Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.

**1) Cheminement PMR de la ZAE du château d'eau : approbation du projet**

Le bureau d'études SETUI, maître d'œuvre de l'opération, a présenté le projet définitif dont le montant total est estimé à 259 000 € TTC. Il consistera essentiellement en l'aménagement d'un cheminement Personne à Mobilité Réduite entre la Girandière et la ZAE du Château d'eau et la mise en sens unique de la rue des Appelés. La prochaine étape est le lancement de la consultation des entreprises.

**2) Bilan des marchés attribués en 2017 et 2018**

Les marchés de travaux, fournitures et services conclus par la commune au cours des années 2017 et 2018 sont publiés sur le site internet de la commune rubrique Vie Municipale – Marchés publics.

**3) Comcom du Pays Rhin-Brisach : rapports annuels 2018**

Les rapports 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, et du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés sont tenus à la disposition du public en mairie ainsi que le rapport d'activités de la Comcom.

**4) SIAEP de la plaine du Rhin: rapport EAU 2018**

Le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est tenu à la disposition du public en mairie.

**5) Subventions 2019**

- Une nouvelle association de danse tahitienne TOA NUI s'est créée suite à l'arrêt de l'association TOA HINE en 2017. L'association a sollicité la mairie pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle pour refaire des costumes de danses et acquérir du nouveau matériel. Les conseillers ont décidé de leur accorder une subvention exceptionnelle de 600 € pour faire face à ces frais.
- Les 1 200 € provisionnés au budget chaque année pour des subventions à des associations non communales, seront versés à parts égales, soit 300 €, entre les associations suivantes : Huntington Espoir Grand Est, La ligue contre le cancer 68, SEPIA (prévention des suicides des adolescents) et l'Association Française des Sclérosés en plaques.

**6) Concours des maisons fleuries : fixation des prix des éditions 2019, 2020 et 2021**

Le concours est organisé chaque année dans la commune : le jury effectue un passage dans tout le village pour noter le fleurissement des maisons et établir ensuite un classement. Les 15 meilleures notes, supérieures à 12, reçoivent un prix (bon d'achat auprès d'un horticulteur) et 2 prix d'encouragement peuvent aussi être attribués. Le montant des prix pour les éditions 2019, 2020 et 2021 a été fixé par le conseil municipal : 1<sup>er</sup> prix : 100 €, 2<sup>ème</sup> : 90 €, 3<sup>ème</sup> : 80 €, 4<sup>ème</sup> : 70 €, 5<sup>ème</sup> : 60 €, 6<sup>ème</sup> : 50 €, 7<sup>ème</sup> : 40 €, du 8<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> prix : 30 € et les deux prix d'encouragement 30 €.



**7) Cimetière : tarif pour les nouvelles cases du columbarium**

Deux nouvelles cases de chaque côté des deux columbariums ont été rajoutées, ne pouvant contenir que 2 urnes contrairement aux autres cases déjà en place qui peuvent en accueillir 4. Les conseillers ont voté un tarif spécifique pour les concessions de ces 4 cases : 250 € pour une concession de 15 ans et 500 € pour une concession de 30 ans.

**8) Finances : montant du FPIC 2019**

Le FPIC est un dispositif national de péréquation entre les collectivités qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à d'autres moins favorisées. Pour l'année 2019, la commune de Volgelsheim reversera au FPIC la somme de 122 057 € (contre 86 092 € en 2018, année atypique et 120 397 € en 2017).

### 9) Ligne ferroviaire Colmar-Freiburg

La 1ère réunion du groupe « Villes et Territoires pour le train Colmar Freiburg » s'est réunie au conseil départemental du Haut-Rhin en septembre dernier. En résumé, des études plus approfondies s'avèrent nécessaires avant de trancher définitivement sur la réalisation définitive du projet de réouverture de la ligne ferroviaire entre Colmar et Freiburg (coût estimé entre 237 et 275 millions d'euros). Ces études pré-opérationnelles devraient avoir lieu jusqu'en 2022 avant la réalisation d'enquêtes publiques.

### 10) Centrale photovoltaïque terrain militaire : ENGIE GREEN lauréat de la CRE



Le 19 septembre 2019, la Commission de Régulation de l'Energie a délibéré et retenu 12 dossiers sur les 27 présentés dont 3 sur 14 dans la famille 1 qui concerne le projet de Volgelsheim (installation photovoltaïque au sol).

ENGIE GREEN est donc lauréat de l'appel d'offres dédié au Haut-Rhin avec son projet de centrale photovoltaïque sur l'ancien terrain militaire de la commune. Une promesse synallagmatique de bail emphytéotique sous conditions suspensives a été signée entre la commune et la Société « Centrale PV Volgelsheim SAS » (société constituée de Engie Green et Vialis). Le bail d'une durée de 36 ans sera conclu moyennant un loyer annuel de 4 500 € net par hectare utile. Des études de terrains sont en cours et en passe d'être terminées (prélèvements zone humide, sondages pour la qualité des sols). Par ailleurs, un mat mesurant le gisement solaire a été installé pour plusieurs mois sur le terrain (voir photo). Une étude archéologique devrait commencer en février ou mars 2020 pour une durée de 2 mois sauf si des vestiges devaient être trouvés. Dans le cadre de l'instruction du permis de construire qui a été déposé en juin, une enquête publique auprès de la population va être prescrite : un commissaire enquêteur va être nommé par le tribunal administratif et devrait avoir 3 demi-journées de permanence en mairie.

### 11) Convention entre la commune et le collège de Volgelsheim pour des chantiers de la classe SEGPA

Cette convention met en place des chantiers écoles du champ professionnel, Espace Rural et Environnement avec la classe de 4ème SEGPA pour l'année scolaire 2019/2020.

Ainsi, une dizaine d'élèves de la 4ème participent le vendredi à des chantiers de taille d'arbustes, d'entretien des espaces verts, de plantations,... avec les équipes des ateliers et sous la supervision de leur responsable.

### **Inscriptions pour la Fête des aînés le 19 janvier 2020**



La mairie a acquis l'an passé un nouveau logiciel de population qui a occasionné de nombreux problèmes de gestion. Suite à divers incidents et afin de préparer au mieux les invitations à la Fête des Aînés, les services de la mairie souhaiteraient que les personnes nées avant 1952 se manifestent auprès de l'accueil (sur place ou au 03 89 72 52 09 ou par mail à [mairie@volgelsheim.fr](mailto:mairie@volgelsheim.fr)) afin de vérifier si elles sont bien présentes dans notre fichier population et donner leur accord pour l'utilisation de leurs données personnelles.

### **Cérémonie Commémorative de l'Armistice**

Les habitants de Volgelsheim sont invités à participer à cette cérémonie qui se déroulera

**Dimanche 10 novembre 2019**  
**Rendez-vous à 18 h 00, place de la Mairie.**



### **Exposition-vente PASSION CREATION les 16 et 17 Novembre 2019 à la salle des fêtes**

7<sup>ème</sup> édition de l'exposition du savoir-faire local autour de l'art.

L'évènement accueille des artistes amateurs de Volgelsheim et alentours. Différentes spécialités seront présentées : peinture, crochet, tricot, patchwork, broderie, sculpture d'objets, des bijoux, carterie, bougies, photographie, sujets déco et gravures... Démonstration de gravure et bijouterie (décoque, façonnage, certissage). Venez nombreux découvrir ces différents talents !

**Samedi après-midi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h.**

Entrée gratuite - petite restauration sur place assurée par le C.A.VO.

Directeur de la publication : C. BOLLINGER

Dépôt légal L 100-05 / 00004

Pour préserver l'environnement la commune de Volgelsheim utilise du papier recyclé